



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dissolution de La Jeune Garde

Question au Gouvernement n° 632

Texte de la question

DISSOLUTION DE LA JEUNE GARDE

Mme la présidente . La parole est à M. Raphaël Arnault.

M. Laurent Jacobelli . Appelez la police !

M. Raphaël Arnault . La dernière fois que j'ai interpellé le gouvernement, c'était au sujet d'une trentaine de fascistes qui avaient agressé au couteau un syndicaliste aux cris de « Paris est nazi » ; M. Retailleau n'avait pas réussi à condamner ces violences. C'est le comble, vous souhaitez dissoudre La Jeune Garde (« *Oui !* » sur les bancs du groupe RN), suivant l'ordre direct du RN, parce que nous avons osé repousser des attaques du même type. (Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.) Le RN est pourtant le seul parti à être lié à au moins trois affaires de terrorisme et c'est le seul dont des députés – là, juste en face de nous – ont été condamnés pour violences par arme à feu (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Béatrice Bellay applaudit également), violences qui n'ont donc pas l'air d'affoler ce cher ministre de l'intérieur lorsqu'elles viennent de l'extrême droite, surtout si elles touchent des musulmans.

M. Hervé de Lépinau . Mais quel culot, de la part de quelqu'un qui a déjà été condamné pour violences volontaires en réunion !

M. Raphaël Arnault . Alors oui, contrairement à Macron et à votre gouvernement, pour nous, le barrage, c'est quelque chose de concret. La Jeune Garde dérange, et à raison.

Mme Hanane Mansouri . À raison, oui !

M. Raphaël Arnault . Voici son bilan, fruit d'un travail unitaire : près d'une dizaine de locaux néonazis fermés à Lille, à Strasbourg ou encore à Lyon (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*), et une circonscription reprise au RN dans le Vaucluse ! Dans le même temps et en plein génocide, vous annoncez la procédure de dissolution du collectif Urgence Palestine (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN*),...

M. Laurent Jacobelli . Bravo ! Excellent !

M. Raphaël Arnaultpour faire taire toutes les voix de la justice et de la paix. Massacrer, effacer, détruire toute existence politique et humaine d'un peuple : comment appelle-t-on cela ? J'ai grandi dans un pays où l'on rendait hommage à ceux qui se battaient pour les droits humains et contre les génocides (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs des groupes SOC, EcoS et GDR*),...

M. Laurent Jacobelli . Voyou !

M. Raphaël Arnaultdans un pays où les antifascistes comme Mélinée et Missak Manouchian reposent au Panthéon ! (*M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur, fait à plusieurs reprises signe qu'il n'entend pas l'orateur.*)

M. Emeric Salmon . Quel est le rapport ?

M. Raphaël Arnault . Mais nous n'attendons rien de votre part : nos médailles, ce sont le peuple et ses résistances (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Béatrice Bellay applaudit également*), dont témoigne notre présence sur ces bancs, pour vous affronter devant la France entière ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Vous êtes d'une brutalité sans nom et vous réglez tous vos problèmes de la sorte. Chez nous persistent la dignité et la solidarité : lorsque des milices néonazies attaquent dans nos rues, on se défend !

M. Laurent Jacobelli . Rends ton costard de location !

M. Raphaël Arnault . Lorsque votre gouvernement soutient la politique génocidaire de Netanyahu, on se défend ! Lorsque votre gouvernement, aux ordres du RN, veut dissoudre nos organisations, on se défend ! (*Mêmes mouvements.*) Car oui, pour votre plus grand malheur, nous sommes antifascistes de la rue jusqu'à l'Assemblée ! Comme Les Soulèvements de la Terre, nous gagnerons. Le gouvernement Bayrou osera-t-il dissoudre Urgence Palestine et l'organisation d'un député d'opposition ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Mmes Marie Pochon et Elsa Faucillon ainsi que M. Nicolas Sansu applaudissent également.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Je vais répondre partiellement à votre question car je n'ai rien entendu (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*),...

Mme Karen Erosi . À cause des cris du RN !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatsi ce n'est que vous vous faites l'avocat de La Jeune Garde, un mouvement qui légitime le recours à la violence, y compris contre les forces de l'ordre (« *C'est faux !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP. – « *Oui !* » sur les bancs du groupe RN), un mouvement dont les membres ont défilé masqués le 1er mai, comme nous avons pu le voir sur nos écrans ;...

M. Manuel Bompard . Non !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étator c'est interdit, monsieur le député ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem, HOR et UDR.*) Je vous le dis, à vous qui faites la loi : c'est interdit. Aucun élu (Plusieurs députés du groupe LFI-NFP montent les bancs du groupe RN) ne devrait justifier la violence, aucun ! Pourtant, ce que vous faites revient à cela.

M. Manuel Bompard . menteur !

M. Nicolas Sansu . Vous êtes dans le même camp que le RN !

Mme Mathilde Panot . Vous êtes applaudi par le RN ! C'est honteux !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Voici ce que dicte l'esprit civique (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*) : à chaque fois que les conditions seront réunies pour dissoudre des groupements de fait ou des associations violentes, je le ferai ! J'ai lancé la procédure s'agissant de La Jeune Garde, d'Urgence Palestine...

M. Laurent Jacobelli . Excellent !

M. Philippe Gosselin . Très bien !

M. Nicolas Meizonnet . Ce n'est pas trop tôt !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État*et aussi d'un groupe d'extrême droite, Lyon populaire. Ma main ne tremblera pas : pas question de laisser la violence se banaliser ! (*M. Philippe Gosselin applaudit.*) On ne lutte pas contre le fascisme avec des méthodes de fascistes ! (Applaudissements sur les bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem, HOR et UDR.)

Mme Mathilde Panot . Vous mentez !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . On ne doit pas banaliser cette violence ; elle est parfaitement scandaleuse et je m'opposerai de toutes mes forces à celles et ceux qui prêchent et légitiment le recours à la violence.

Mme Nathalie Oziol . Honteux !

M. Arnaud Le Gall . Trois mensonges d'affilée !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Ce n'est pas la France et ce n'est pas notre République ! Notre République est une république paisible et on doit pouvoir y manifester tranquillement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Mathilde Panot . Vous êtes un menteur !

M. Manuel Bompard. Madame la présidente, il ment devant l'Assemblée !

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Arnault](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 632

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2025